



Wallonie

Le Ministre

Carlo DI ANTONIO

*Environnement,
Aménagement du territoire,
Mobilité et Transports,
Bien-être animal*

Namur, le **30 MAI 2017**

CRFOMV

Rue Mazy, 171 bte 103

5100 Jambes



Nos Réf. : BEAS/366779/CDA/HB/MG/AM/ma (à rappeler)
Personne de contact : **Monique ALEN** (081/710.334)
E-mail : monique.alen@gov.wallonie.be

Concerne : informations relatives aux conditions d'octroi de l'agrément en tant qu'éleveur occasionnel.

Madame, Monsieur,

Le jeudi 11 mai, le Gouvernement wallon a adopté un projet d'arrêté déterminant les conditions d'agrément pour l'élevage dit occasionnel. Ces élevages correspondent aux éleveurs qui commercialisent au maximum deux portées de chiens ou de chats par an, pour autant que ces portées soient issues de leur propre élevage.

Dès l'entrée en vigueur du texte, toute personne souhaitant faire de la reproduction à concurrence de deux portées par an maximum et les commercialiser, devra solliciter un agrément comme éleveur occasionnel auprès de la Direction de la Qualité, Service du Bien-être animal, de la DGO3 du Service Public de Wallonie.

Afin d'obtenir son agrément, le gestionnaire de l'élevage occasionnel doit introduire un dossier auprès du Service Public de Wallonie et auquel doit être annexée une attestation vétérinaire qui certifie que les animaux présents font l'objet de soins attentifs du point de vue de la santé, du bien-être et de la socialisation.

Afin d'informer vos membres, je vous prie de recevoir en annexe, copie de l'attestation vétérinaire qui sera présentée par les particuliers souhaitant obtenir un agrément au titre l'élevage occasionnel de chiens ou de chats (voir annexe).

Concrètement ce document demande au vétérinaire d'attester :

- de la santé de l'animal (vaccin, traitement préventif..) ;
- de l'entretien ;
- de la corpulence ;
- de la socialisation ;

- des conditions de détention ;
- des conditions d'hygiène relative à la détention de celui-ci.

Clairement, il n'est nullement question de demander au vétérinaire de se déplacer au domicile de l'éleveur et de l'inspecter. La santé, l'entretien, la corpulence et la socialisation peuvent être appréciées par le médecin sur base d'un examen de l'animal. Pour les conditions de détention et d'hygiène, il est demandé au médecin vétérinaire de remettre son appréciation sur base d'un dialogue avec son client.

Le formulaire a été conçu de manière à ce que celui-ci puisse être complété le plus simplement possible par le vétérinaire. Ainsi, lorsque l'appréciation est positive, il est demandé au vétérinaire de compléter son appréciation par : satisfaisant, bon ou excellent. Si l'appréciation est négative, il est alors demandé de préciser pour quelle raison.

Je vous remercie dès lors de bien vouloir en informer vos membres afin d'éviter toute méprise sur la portée du document.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.



Carlo DI ANTONIO

Annexe II à l'arrêté du gouvernement wallon modifiant l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux conditions d'agrément des établissements pour animaux et les conditions de commercialisation des animaux en ce qui concerne l'agrément pour l'élevage occasionnel

Annexe Ibis à l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux conditions d'agrément des établissements pour animaux et les conditions de commercialisation des animaux - attestation du vétérinaire traitant

Je soussigné, Dr vétérinairedéclare avoir réalisé, en date du un examen de l'élevage occasionnel dont Madame/Monsieur¹est le gestionnaire.

J'atteste que tous les animaux présents font l'objet de soins attentifs du point de vue de la santé, du bien-être et de la socialisation.

Nombre d'animaux détenus : dont femelle(s) reproductrice(s) et mâle(s).

Race² :

Numéro d'identification des animaux :

Condition des animaux³

- Santé (vaccination, traitement préventifs) :

Validé :
Non Validé :

- Entretien :

Validé :
Non Validé :

¹ Différer la mention inutile

² Indiquer la race, le croisement ou s'il s'agit d'un animal sans race spécifique

³ Cochez la case correspondante. En cas de réponse positive, veuillez apprécier selon la gradation suivante : satisfaisant – bon – excellent. En cas de réponse négative, veuillez préciser.

[Empty rectangular box]

- **Corpulence :**

Validé :
Non Validé :

[Empty rectangular box]

- **Socialisation :**

Validé :
Non Validé :

[Empty rectangular box]

Conditions de détention⁴

- **Logement (espace/ventilation/luminosité/température/abri si logement extérieur..) :**

Validé :
Non Validé :

[Empty rectangular box]

- **Conditions d'hygiène :**

Validé :
Non Validé :

[Empty rectangular box]

⁴ *Idem.*

Commentaire(s) et conseil(s) éventuel(s)

Fait à, le

Signature du vétérinaire :

Je soussigné, demandeur et gestionnaire de l'établissement, prend acte des données mentionnées ci-dessus.

Le

à

Signature du gestionnaire